

ANTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent **l'anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

- maîtrise de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la culture et de la vie sociale, suivant les développements récents des sociétés contemporaines ;
- s'est spécialisé dans l'un des champs de l'anthropologie (à travers son choix de finalité) ;
- a développé un ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie dans une perspective de complémentarité et d'ouverture à d'autres disciplines ;
- aura intégré le « basculement » anthropologique à travers la réalisation d'un travail théorique centré sur le développement d'un point de vue anthropologique sur un thème particulier incluant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante (en gérant ses enjeux et conséquences notamment auprès du groupe étudié) en mobilisant les méthodes et techniques pertinentes (enquête, description, interprétation) et en mettant en œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie ;
- est capable de mobiliser ses savoirs, ses compétences et une démarche scientifique rigoureuse pour porter un regard critique, pluridisciplinaire et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux d'une anthropologie du XXI^e siècle à l'avant-projet de développement durable et de la transition.

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Construire un débat « original » en faisant dialoguer différents auteurs : construire un argumentaire motivé en mobilisant les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, en les articulant avec pertinence et logique.

2.5.

Développer un point de vue anthropologique et un questionnement qui s'inscrit dans la discipline (réaliser le « basculement ») : emprunter un regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la posture de l'anthropologue.

2.6.

Construire et défendre une prise de position personnelle, raisonnée et argumentée, sur le thème et les questions étudiés.

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.8.

Défendre le travail théorique devant un jury sous la forme d'une discussion raisonnée, argumentée, réflexive et soutenue et d'un échange constructif.

3.

Concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante combinée à des méthodes complémentaires, en articulation avec une maîtrise théorique, en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie (mémoire).

3.1.

Définir globalement le projet de recherche : le 81 520.8439 les textes

Définir précisément, sur base de l'état de la question, le sujet de recherche et ses dimensions, afin d'assurer un caractère inédit à la recherche et un lancement effectif dans le projet concret de terrain :

- préciser le lieu de terrain ethnographique,
- préciser les délimitations dans le temps et dans l'espace,
- préciser l'objet ethnographique et les questions étudiées et complexifier ses premières hypothèses de travail,
- préciser un premier cadre conceptuel (pistes d'analyses).

3.6.

Mettre en Œuvre et gérer de manière autonome une recherche de terrain en anthropologie, ses enjeux et ses conséquences notamment auprès du groupe étudié (restitution, co-construction) ;

3.7.

Gérer de manière professionnelle la collecte et la gestion des informations en cours de recherche (enquête ethnographique) à travers l'utilisation de fiches bibliographiques, documentaires et ethnographiques, d'appareils audio-visuel et la réalisation d'un carnet de terrain (observations, entretiens, impressions, descriptions ...).

3.8.

Construire et mettre en Œuvre une méthodologie rigoureuse permettant de répondre aux questions étudiées en mobilisant de manière critique les méthodes et techniques pertinentes de recueil et d'analyse de données originales, en veillant à inclure la multiplicité des points de vue (enquêtes, observations pointues, vécu personnel, récits de vie, interviews, questionnaires, archives ; description ; interprétation).

3.9.

Rédiger, sur base de l'enquête ethnographique, une monographie qui répond aux exigences suivantes :

- une narration d'une expérience de terrain centrée sur la pratique d'une observation participative,
- qui rend compte du vécu d'un groupe humain particulier, dans un cadre donné, tout en mobilisant les travaux anthropologiques qui précèdent cette recherche,
- selon une écriture ethnographique intégrant la précision descriptive,
- qui rend compte de la récolte de données originales et de qualité en les articulant autour d'une ou plusieurs pistes d'analyse et en faisant des comparaisons pertinentes.
- qui témoigne d'une épistémologie hypothético-inductive où les données de terrain sont centrales pour la construction de l'interprétation.
- qui témoigne d'une précision dans la mobilisation de concepts, de clarté et de rigueur dans l'énonciation de thèses, dans l'argumentation et dans la présentation des idées.
- qui témoigne d'un esprit de synthèse et de la capacité à formuler des conclusions.

3.10.

Faire preuve d'une vision critique et d'une éthique dans le processus de recherche, incluant le respect des règles de déontologie reconnues par la discipline et dans l'exercice de la profession.

4.

5.

Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, pour l'enseignement dans le domaine des sciences sociales, le diplômé est capable de :

- démontrer sa capacité à lire un programme de cours de sciences sociales du secondaire de manière critique, en retenir les éléments-clés et, sur cette base, construire une programmation concrète d'une année de cours;
- démontrer la capacité de mettre en Œuvre une approche interdisciplinaire dans des enseignements en sciences sociales.

AA-F-E.3.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#).

o Ouvertures interdisciplinaires (5 crédits)

En fonction de son sujet de jury et/ou de monographie, l'étudiant doit prendre minimum 5 crédits soit dans la liste ci-dessous, soit parmi les Chaires Jacques Leclercq, soit dans d'autres programmes de l'UCLouvain ou encore à la KU Leuven. Son choix devra être validé par le responsable académique du programme.

Dans la liste ci-dessous, l'étudiant a l'opportunité de choisir un cours ou de réaliser un stage LANTR2903 ou de suivre le MOOC LMIRE2000 - Regards croisés sur les migrations.

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------------------------|---|---|
| ⌘ LDVLP2630 | Analyse socio-économique de l'Amérique latine | Emmanuelle Piccoli | FR [q1] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⌘ LSPRI2300 | International Negotiation | Valérie Rosoux | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⌘ LECON2351 | Economie sociale | Coralie Helleputte (supplée Marthe Nyssens) Marthe Nyssens | FR [q1] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⌘ LBRAT2103 | Sociologie des acteurs et des territoires ruraux | Yves Hanin | FR [q1] [30h] [3 Crédits] | X | X |
| ⌘ LCRIM2302 | | | | | |

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

parmi :

- > Finalité didactique [prog-2024-antr2m-lantr200d]
 - > Finalité approfondie [prog-2024-antr2m-lantr200a]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité développe des compétences d'enseignants ou de formateurs dans le domaine des sciences sociales. Elle conduit l'étudiant au professorat dans l'enseignement secondaire ou supérieur non universitaire.

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

- Obligatoire
 - ⌘ Au choix
 - △
-

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|--|--|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ● LENVI2101 | Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires | Martin Colla (supplée Caroline Nieberding) Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Jean-Pierre Raskin | ENR [q1] [45h] [6 Crédits]  | x | x |



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ANTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR, [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)).

Les étudiants désirant accéder à la finalité didactique doivent apporter la preuve d'une maîtrise de la langue française du niveau C1 du CECR.

Conditions générales d'accès :

Conformément aux [conditions d'admission générales](#), ont un accès direct les titulaires porteurs d'un des grades académiques de la Communauté française de Belgique suivants :

- un grade académique de premier cycle du même cursus;
- un même grade académique du deuxième cycle mais avec une autre finalité;
- un diplôme universitaire de premier cycle reconnu comme comprenant les crédits suivants :
 - 21 crédits en sociologie/anthropologie ou assimilés (au moins 15 crédits en anthropologie)
 - 24 crédits en méthodologie (dont au moins 8 en méthodologie quantitative et 8 en méthodologies qualitatives)
 - 9 crédits en langues (anglais sauf dérogation pour une autre langue)

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|--|--------------|---|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en sociologie et anthropologie (Louvain-la-Neuve) Bachelier en sociologie et anthropologie (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais) (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais) (Saint-Louis Bruxelles) Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve) Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons) | | Accès direct | |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en philosophie Bachelier en sciences économiques et de gestion | Avec la Mineure en sociologie et anthropologie | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par |

Bachelier en information et communication

Bachelier en droit

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale

Masters

Master en Sociologie
Master en Histoire
Master en Philosophie
Master en Sciences politiques
Master en Sciences de la
population et du développement

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

